

Commune d'Ayguesvives

Réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt sept mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AYGUESVIVES étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de M. OBERTI Jacques, Maire,

Étaient présents :

ADAM Pascal, ANDRIEU Viviane, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, EMERY Françoise, HEMON Marcel, LOUBES Annie, MAJAU Carine, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PASCAL Mireille, SARTORI Janine, SEGUY Henry, SOUBEILLE Hervé, VATIN Marc.

Procurations :

PINAUD Sébastien a donné procuration à HEMON Marcel

Absents excusés : LEMAIRE Valérie, PERIN Serge

Date de la convocation : 22 mars 2013

Conseillers Municipaux	En exercice : 18	Présents : 15	Votants : 16
------------------------	------------------	---------------	--------------

Début de séance : 21 heures

Ordre du jour :

- Compte de gestion et compte administratif CCAS ;
- Vote du budget primitif Commune, CCAS et Caisse des écoles ;
- Questions diverses.

1 - Election du secrétaire de séance

Mme SARTORI Janine est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Abstention = 0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
----------------	------------	-----------	----------------------

2 - Compte administratif – Comptes de gestion 2012

Le compte administratif traduit les recettes réellement encaissées et les dépenses effectuées durant l'année 2012. Il reprend également le résultat reporté de l'année 2011.

2-a Compte de gestion du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mme SARTORI Janine, Adjointe au Maire en charge du CCAS, informe le Conseil Municipal que le compte de gestion établi par le Trésorier est en accord avec le compte administratif de la commune.

2-b. Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Compte Administratif du CCAS est présenté par Mme SARTORI Janine.

2-b.1. Réalisation de l'exercice

- Section de Fonctionnement : Recettes = 15 324,40 € / Dépenses : 27 306,83 €, soit - 11 982,83 €
- Section d'Investissement : Néant

En section de Fonctionnement, les recettes proviennent principalement de :

- la subvention communale : 10 000 € (non comptabilisée et qui fera l'objet d'un enregistrement en 2013) ;
- repas à domicile : 15 081,44 € (18 personnes bénéficient actuellement de ces repas préparés par le restaurant scolaire). En 2013, le prix du repas sera encaissé par le Sicoval suite au transfert au 1^{er} janvier 2013 de ce service ;
- concession cimetièrre : 213,99 € (2 tiers versés à la commune, 1 tiers au CCAS) ;
- libéralités (dons mariage) : néant.

Quant aux dépenses, elles concernent :

- l'achat de barquettes et autres fournitures de cantine pour les repas à domicile : 2395,56 € ;
- les cadeaux de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans : 3 438,90 € ;
- les déplacements à Intermarché le vendredi matin et Labège Innopole à Noël : 3 848,00 € ;
- l'aide aux familles : 17 456,46 € (séjours enfants, centre de Loisirs MJC, factures cantine, garderie, OM, aide d'urgence, alimentaire, loyers, ERDF, GRDF, eau assainissement, crédits voiture ou assurance, réparations, impôts locaux, aide à la formation, frais d'huissier...);
- les loyers, 33 % et les aides d'urgence et alimentaire, 14 %, représentent les principales interventions du CCAS.

2-b.2. Report de l'exercice 2011

- Section de Fonctionnement : Recettes = 33 584,28 €
- Section d'Investissement : Néant

2-b-3. Restes à réaliser

Néant

2-b-4. Résultat reporté

21 601,85 € sont reportés en recettes dans la section de fonctionnement du budget primitif 2013 du CCAS.

M. le Maire quitte la salle.

M. Hémon, Adjoint au Maire, met au vote du Conseil Municipal, le Compte de gestion établi par le Trésorier ainsi que le Compte Administratif. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Abstention = 0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
----------------	------------	-----------	-----------------------------

3 – Vote des budgets

3.a. Budget primitif de la Caisse des Ecoles

M. le Maire présente le budget.

3.a.1. Résultat reporté du Compte Administratif 2012

- Section de Fonctionnement : Recettes 134,10 €
- Section d'Investissement : Néant

3.a.2. Prévisions de l'exercice

- Section de Fonctionnement : Recettes 3 € / Dépenses Néant
- Section d'Investissement : Néant

3.a.3. Budget 2013

Le budget de la caisse des écoles s'élève à 137,10 €

M. le Maire soumet ce budget au vote. Le budget est adopté à l'unanimité.

Abstention=0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
--------------	------------	-----------	-----------------------------

3.b. Budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale

Mme SARTORI présente le budget.

3.b.1. Résultat reporté du Compte Administratif 2012

- Section de Fonctionnement : Recettes 21 601,85 €
- Section d'Investissement : Néant

3.b.2. Prévisions de l'exercice

- Section de Fonctionnement : Recettes 23 587 € / Dépenses 45 188,85 €
- Section d'Investissement : Néant

3.b.3. Budget 2013

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 45 188,85 €.

Les dépenses prévues concernent principalement le secours aux Familles à travers la prise en charge de factures impayées, d'aide d'urgence alimentaire, d'aide aux vacances pour les enfants, transports aux courses, les cadeaux de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Mme SARTORI rappelle le transfert au 1^{er} janvier 2012 des Services à la Personne au Sicoval. Une convention a été signée entre le Sicoval et la Commune permettant à cette dernière une gestion de la livraison des repas à domicile pour 2012. Depuis le 1er janvier 2013 ce service est géré par le Sicoval (recettes). La commune continue à préparer et distribuer les repas. Les dépenses de personnel, d'achat de matériel... sont assumées par la commune et seront prises en compte lors du calcul de l'AC (Attribution de Compensation), versée par le Sicoval à la commune.

M. le Maire soumet le budget au vote. Le budget est adopté à l'unanimité.

Abstention=0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
--------------	------------	-----------	-----------------------------

3.c. Budget primitif de la Commune

3.c.1. Impôts locaux – vote des taux

M. le Maire rappelle au Conseil les quatre domaines prioritaires d'intervention du Sicoval : l'habitat, l'emploi, les services à la personne et les déplacements. Pour financer ces investissements et assurer les charges liées aux nouvelles compétences, les élus ont voté à une très large majorité, une augmentation de 2.5 % de la fiscalité.

.Les taux votés sont :

- TH : 10,46 %
- TFB : 8,69 %
- TFNB : 4,70 %

En ce qui concerne la commune, M. le Maire propose de reconduire les taux votés en 2012 pour un produit fiscal de 683 537 €.

- Taxe d'habitation : 13,14 %,
- Taxe Foncière Bâti : 16,32 %,
- Taxe Foncière Non Bâti : 76.56 %,

Le Conseil Municipal donne son accord.

Abstention = 0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
----------------	------------	-----------	-----------------------------

M. ADAM, Maire-Adjoint en charge des Finances, présente le projet de budget pour la commune.

3.c.2. Résultat reporté du Compte Administratif 2012

Section de Fonctionnement : Recettes 607 829,52 €

3.c.3. Prévisions de l'exercice 2013

Section de Fonctionnement : Recettes 2 136 506,84 € / Dépenses 2 744 336,36 €

Section d'Investissement : Recettes 2 363 408,61€ / Dépenses 2 264 757,68 €

3.c.4. Restes à réaliser 2012

Section de fonctionnement : Néant

Section d'Investissement : Recettes 39 376,46 € / Dépenses 49 413,82 €

3.c.5. Solde d'exécution reporté

Section de Fonctionnement : Néant

Section d'Investissement : Dépenses 88 613,57 €

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 744 336,36 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 402 785,07 €.

Le total du budget représente 5 147 121,43 €.

Les RAR (restes à réaliser) et les nouveaux travaux ou achats sont les suivants :

Programme « Travaux Bâtiments » : RAR : 49 413,82 € et nouvelles propositions : 1 598 910 €

- Terrain en Turet

-
- Aire de jeux
 - Sanisette parc
 - Etude port de plaisance
 - Etanchéité terrasse école maternelle
 - Réhabilitation bassin du parc – chantier jeunes Sicoval
 - Volets roulants groupe scolaire
 - Luminaires école élémentaire
 - Cylindres sûreté groupe scolaire et restaurant scolaire
 - Illuminations
 - Horloge – cloches
 - Rénovation bâtiments communaux
 - Toiture orangerie et MJC
 - Restauration du bénitier
 - Traçage des lignes terrains sports et gymnase
 - Etudes écoles
 - Construction écoles
 - Implantation classes temporaires
 - Equipement terrain de boules et hotte aspirante
 - Matériel atelier (tronçonneuse, débroussailleuse, treuil)
 - Plateau coupe tondeuse
 - Réfection installation électrique MJC
 - Restauration des 3 portails écoles
 - Réfection salle RDC et vestiaire de la MJC
 - Sols souples et peinture des écoles
 - Sanitaires et Eau Chaude Sanitaire écoles
 - Compteur irrigation et regards vannes arrosage terrains sports

Programme « travaux voiries » : 67 988 €

- Réduction consommation électrique chemin en Mauran et allée du château
- Eclairage public chemin de Puel et enfouissement réseau téléphone
- Protection incendie route de St Léon
- Limitation de l'éclairage public
- Acquisition + accès piétonnier route de St Léon

Programme « matériel mairie » : 31 500 €

- Logiciel autocad 2012
- Traceur urbanisme
- Création du site internet
- Logiciel bibliothèque
- PC bibliothèque
- Mobilier bureau
- Matériels divers
- Ordinateur portable
- Logiciels pour ordinateur portable
- Aménagement du local informatique pour serveur
- Photocopieur étage

Programme « Matériel cantine » : 18 600 €

- Réfrigérateur
- Four
- Raccordement électrique Four

Programme « matériel Ecoles » : 23 500 €

- Classe mobile PC portables écoles
- Chariot pour classe mobile
- 1 vidéo projecteur, 2 PC portables et 4 PC fixes
- Création environnement numérique de travail « Google Apps Educ »
- Mobilier pour écoles et Alae
- Chaises salle des maîtres élémentaire

Programme « Médiathèque » : 300 000 €

- Etude médiathèque

Programme « maison « Camolèse » » : vente

M. le Maire présente également l'état de la dette de la Commune. Cette année, la commune rembourse 34 198,37 € d'intérêts et 73 311,84 € de capital.

Trois prêts sont en cours auprès de la Caisse d'Epargne: l'extension de la cantine-école maternelle (2006), l'achat de la propriété Camolèse (2010) et le réaménagement du château en mairie (2004).

Le prêt concernant le club Asa est soldé.

Les subventions 2013 attribuées sont :

Adapeai	80,00
Age Heureux	2100,00
Arbres et Paysages d'Autan	50,00
ASA	11 085,00
Association des Chasseurs	800,00
Association des Employés	6534,15
Collège Association Sportive	-
Comité des Fêtes	10150,00
Convivencia Chèvrefeuille	4 000,00
Coop scolaire élémentaire	7416,00
Participation mairie classe transpla.	2652,00
Participation familles classe transpla	13 962,00
Coop scolaire maternelle	4156,00
FC de l'Autan	3000,00
FNACA	80,00
Le Tremplin	90,00
Maires Haute-Garonne	50,00
MJC Activités	12000,00
MJC subvention exceptionnelle	5000,00
MJC Utilisation des locaux par collège	1100,00
Montgiscard Larsen 2013	400,00
Mutuelle du Trésor	130,00
Maison des parents du Lauragais	1000,00
Petite Boule	1000,00

- Pour la première année, la facture concernant le séjour de classe transplantée de l'école élémentaire est établie par la mairie, calculée selon les mêmes modalités que les tarifs du restaurant scolaire et l'Alae.

La commune reverse à la coopérative scolaire de l'élémentaire la participation des familles qui doit être encaissée et la participation mairie.

- Une étude va être faite sur le poste 6262 « frais de télécommunications » en vue de maîtriser cette dépense.
- En investissement, il est projeté l'achat d'une parcelle située à l'entrée du lotissement « en turet » pour réserve foncière, équipement public....
- M. le Maire rappelle au Conseil l'idée d'une halte sur le canal sous la forme d'un port sur le territoire de la commune au lieu dit « Les landes ». Dans le cadre d'une étude de ce port de loisirs, la maison éclusière et le moulin de Ticaille pourraient être également valorisés. VNF partenaire potentiel de la commune, accorde une subvention de 6 000 € pour financer mais en 2013, la phase « étude » de ce projet. Le Conseil Régional pourrait également nous accompagner.

Un marché d'études de faisabilité va être lancé par la commune cette année.

- M. le Maire précise qu'à la suite du transfert de compétences « services à la personne » et « voirie » au 1^{er} janvier 2012, on ne constate pas une baisse importante des dépenses liées à ce transfert.

Le service des repas à domicile (transféré au 1^{er} janvier 2013) continue d'être assuré par la commune dans sa préparation et la distribution. Le coût de préparation, les ingrédients,....et les salaires des agents sont assumés par la commune. Les recettes sont encaissées par le Sicoval.

Le foyer pré ados, le Clas sont organisés par un agent du Sicoval ainsi que par des animateurs rémunérés par la mairie. Les recettes du foyer pré ados sont encaissées par le Sicoval.

Le Sicoval à travers l'attribution de compensation qu'il verse à la commune, régularise l'ensemble des dépenses faites par la commune à sa place.

M. le Maire soumet le budget principal de la commune au vote du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal délibère et vote à l'unanimité le budget proposé par M. le Maire.

Abstention = 0	Contre = 0	Pour = 16	Délibération adoptée
----------------	------------	-----------	-----------------------------

4 – Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h